

**CERTIFICAT STANDARDISÉ DE NOTIFICATION  
DE RÉSEAUX ET DE SERVICES DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES**

VERSION DU 07/05/2019

Par la présente l'Institut Luxembourgeois de Régulation confirme que :

MIXvoip S.A.  
70, rue des Prés  
L-7333 STEINSEL

(ci-après "l'entreprise notifiée")

est une entreprise notifiée au sens de la loi du 27 février 2011 sur les réseaux et les services de communications électroniques.

Le présent certificat établi en vertu de l'article 8 de la loi du 27 février 2011 sur les réseaux et les services de communications électroniques peut être utilisé à toutes fins de droit à d'autres niveaux administratifs ou auprès d'autres entreprises.

L'entreprise notifiée a déclaré fournir les réseaux et/ou services de communications électroniques suivants:

<b>Réseaux de communications électroniques</b>	
<b>Date de notification</b>	<b>Description</b>
23/09/2011	Réseau terrestre fixe [RTF]

<b>Services de communications électroniques</b>	
<b>Date de notification</b>	<b>Description</b>
23/09/2011	revente d'un service téléphonique fixe [SRF]
23/09/2011	revente d'un service téléphonique mobile [SRM]
23/09/2011	revente d'un service d'accès au réseau téléphonique public [SRA] (exemple: abonnements téléphoniques)
23/09/2011	revente de lignes louées [SRL]
23/09/2011	service d'accès Internet par lignes commutées [SAC]
23/09/2011	service d'accès Internet par lignes commutées [SAC]
23/09/2011	service d'accès Internet par lignes permanentes [SAP]

23/09/2011	service de transport de données [STD] (y compris réseau d'entreprises/groupes fermés VPN)
08/03/2019	service d'interconnexion et/ou de passerelles [SIP]
23/09/2011	services vocaux offerts à des groupes fermés d'utilisateurs [SVG]

Fait à Luxembourg, le 7 mai 2019

Pour l'Institut Luxembourgeois de Régulation



**Tom MANNES**  
Chef de service  
Service Communications électroniques



**Luc TAPELLA**  
Directeur